

Table des matières

Secrétariat général

Direction du numérique

<u>Généralités</u>

Je n'ai pas de compte

- Créer son compte
- Activer son compte
- Lien d'activation non reçu ou expiré

Modifier votre fiche

Suivi de votre proposition de renfort

<u>J'ai déjà un compte ou j'avais rempli une fiche</u>

- Se connecter
- Mot de passe inconnu ou oublié

S
Ð
o
-
œ۰
æ
_⊐.
a
÷.
g
۰ D
5
መ.
- H
ວັ
=

Direction du numérique

Fonctionnement général

MINISTÈRES SOCIAUX

- Cette application a été mise en place pour permettre une régulation et une priorisation des besoins de renforts en situation de crise. Ce n'est pas une plateforme d'emploi.
- V L'inscription sur la plateforme fait désormais l'objet d'une création d'un compte personnel, permettant la mise à en place : un bouton « disponible/indisponible » pour permettre l'actualisation rapide du statut jour des informations et des dates de disponibilité. D'ici la fin avril, une fonctionnalité supplémentaire sera mise

compte, qui pourra être mis à jour lors de leur prochaine connexion. A noter que les professionnels déjà inscrits sur la plateforme bénéficieront de la création automatique d'un

- Les établissements déposent leurs besoins et peuvent accéder aux candidatures de professionnels de santé qui ont accepté de se mobiliser pour la crise en cours, répondant aux critères de leurs besoins
- V Cet accès aux candidatures se fait soit de manière directe, soit après priorisation des ARS en gestion de crise avancée
- C'est à l'établissement de contacter le professionnel
- V Le candidat retenu reçoit un email reprenant l'accord de la mission lors de la validation de l'accord par l'établissement

Obligation vaccinale

et donc se porter volontaire dans le cadre de RenfortRH Crise. Depuis le 15/09, il est obligatoire d'avoir initié un schéma vaccinal contre la Covid-19 pour pouvoir exercer

covid-19/je-suis-un-professionnel-de-sante-du-medico-social-et-du-social/obligation-vaccinale Pour plus de précisions nous vous invitons à consulter le lien suivant : https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/vaccin-

Textes de référence à consulter :

- concernés par l'obligation vaccinale : <u>https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000043910670/</u> Lien vers la Loi nº 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire précise dans son article 12 les professionnels
- Lien vers la Loi nº 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire précise dans son article 14 les délais pour satisfaire à l'obligation vaccinale : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000043910674
- systèmes d'information mentionnés à l'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses Délibération n° 2021-096 du 6 août 2021 portant avis sur un projet de décret modifiant le décret n° 2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux vaccinations contre la covid-19 (demande d'avis n° 21013690) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043915879 dispositions et le décret n° 2020-1690 du 25 décembre 2020 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux

Cas particulier

Pour les femmes enceintes : « Conformément aux avis des autorités scientifiques, les femmes enceintes peuvent se faire vacciner dès le début de la grossesse. Toutefois, leur vaccination ne peut être requise dans le cas de l'obligation faite aux professionnels avant le début du deuxième trimestre. »



Créer son compte – 1/5 Direction du numérique Secrétariat général





Attention l'application est à utiliser sur tout navigateur sauf Internet Explorer

17/09/2021



Créer son compte – 2/5 Direction du numérique



Créer son compte – 3/5

Secrétariat général Direction du numérique

Renseignez à minima tous les champs marqués d'une *

Recensement des professior	nels de santé et agents hospitaliers volontaires pour renforcer les structures sanitaires ou médico-sociales <u>Téléchargez le guide d'utilisation</u>
Nom *	Profession*
Prénom *	Type d'identifiant * O RPPS O ADELI O Aucun
Courriel *	Identifiant*
Téléphone *	Type d'activité *
Région *	Employeur

- Email : vérifier que celle-ci est correct. Vous recevrez un accusé de réception noreply-renfortrh@sante.gouv.fr. Vérifiez dans vos indésirables. Si vous n'avez pas reçu de confirmation, il y a peut être une coquille dans votre saisie.
- Région : choisir la région ou vous souhaitez être mobilisé en priorité. Cela n'est pas forcément votre zone de résidence principale ou d'étude C'est cette information qui orientera votre demande.
- Profession : choisir la profession que vous exercez ou que vous étudiez. Le statut étudiant sera à remplir dans le type d'activité. Si vous pour vacciner ». ne trouvez pas votre profession dans la liste et que vous avez une autorisation exceptionnelle de vacciner : choisissez « profession éligible
- Employeur : n'hésitez pas à mentionner votre ancien employeur pour les retraités ou les personnes sans emploi. Identifiant : choisir le type d'identifiant professionnel que vous possédez en cliquant sur le rond à gauche du libellé



- Je souhaite être mobilisé(e) localement : ville, département, région (à préciser dans commentaire)
- précédemment) Je souhaite être mobilisé(e) nationalement : pour aller prêter main forte où la demande est la plus critique, au delà de votre région (renseignée

10	17/09/2021
I'ARS de votre région vous contacters en tant que de besoin pour venir en renfort d'une structure de soins. Fermer	La Direction Générale de la Santé ou l'ARS de votre région Occitanie ou un établissement sanitaire ou médico-social vous contactera en tant que de besoin pour venir en renfort d'une structure de soins. Pour rappel, vous avez proposé votre aide en tant que Autre. Le code postal servant à vous localiser est 31000. Si une de ces informations est erronée, merci de resaisir votre participation en précisant en commentaire 'annule et remplace'. Cordialement L'administrateur RenfortRH Crise
Votre demande de création de compte a bien été prise en compte	De : <noreply-renfortrh@sante.gouv.fr> Date: ven. 2 avr. 2021 à 14:19 Subject: Proposition de renfort prise en compte To: Mail du candidat Votre demande a bien été prise en compte.</noreply-renfortrh@sante.gouv.fr>
nregistrement sur la pièce jointe. liquez de nouveau sur « Valider »	 Une fenêtre « pop-up » de confirmation s'ouvre. Vous recevrez un email de confirmation d'enregistrement de candidature Vous recevrez un email pour créer le mot de passe d'accès à votre compte Si jamais cela ne se produit pas et que le bouton « Valider » repasse en vert : il y a un problème d'e Procédez à la vérification de la pièce jointe (format .pdf, .doc, .docx, .jpg ; taille maximale de 5 Mo) et c pour soumettre votre candidature.
ndidature.	 ➤ Les champs avec une * sont obligatoires. • Le bouton « valider » reste gris tant que tous les champs obligatoires ne sont pas renseignés • Le bouton passe alors en vert. ➤ Lorsque vous cliquez sur valider, il repasse en gris le temps de l'enregistrement de votre car
Secrétariat général Direction du numérique	Créer son compte – 5/5



Activer le compte et choisir le mot de passe





MINISTÈRES SOCIAUX

Liberté Égalité Fraternité









Attention l'application est à utiliser sur tout navigateur sauf Internet Explorer





MINISTÈRES SOCIAUX Libert Eguliti Equite



MINISTÈRES SOCIAUX

Liberté Égalité Fraternité





72h, vous permettant de définir votre nouveau mot de passe





Modifier ses informations

Secrétariat général Direction du numérique

Après vous être connecté, votre fiche apparaît



17/09/2021

N'hésitez pas à remettre régulièrement votre fiche à jour, notamment sur vos dates de disponibilité





Secrétariat général Direction du numérique

